

# INFO-PARENTS

## Semaine du 25 septembre 2023



### TABLE DES MATIÈRES

#### Informations-école

1. 28 septembre journée nationale de la vérité et de la réconciliation au lieu du 30 septembre (samedi)
2. Premier paiement de l'école à projets particuliers IB
3. Procédure aux élèves pour entrer dans l'école si la porte est barrée

#### 1. 28 septembre journée nationale de la vérité et de la réconciliation au lieu du 30 septembre (samedi)

Le jeudi 28 septembre, les élèves sont invités à **porter du orange** pour souligner cette journée nationale. La Journée du chandail orange est une journée de commémoration organisée par les communautés autochtones visant à sensibiliser aux conséquences intergénérationnelles des pensionnats sur les individus, les familles et les communautés, et à promouvoir le concept « Chaque enfant compte ». Pour plus d'informations au sujet de cette journée, je vous invite à consulter le lien suivant: <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/journee-nationale-verite-reconciliation.html>

#### 2. Premier paiement de l'école à projets particuliers IB

Comme vous le savez sans doute, étant donné que nous sommes une école à vocation particulière, des frais IB vous sont chargés. Sur le Portail Parents, vous avez reçu une facture qui englobe deux montants : les frais de matériel didactique (variable selon le niveau) ainsi qu'un montant de 260\$ pour les frais d'inscription IB.

Le montant pour le matériel didactique devrait déjà être payé ; la date limite était le 25 août.

Voici donc un rappel des différentes options afin d'acquitter ces frais.

Ils peuvent être payés en un seul versement ou encore en mode de 4 versements suivant les dates dans le tableau ci-joint :

5 octobre 2023	75,00 \$ / enfant
9 novembre 2023	55,00 \$/enfant
8 février 2024	75,00 \$ / enfant
8 mars 2024	55,00 \$/ enfant

#### 3. Procédure aux élèves pour entrer dans l'école si la porte est barrée

Si votre enfant arrive en retard, il sait désormais quoi faire s'il se retrouve seul à l'extérieur et que la porte de l'école est barrée. Pour des raisons de sécurité, les portes de l'école sont effectivement toujours barrées.

Merci de prendre connaissance de la procédure à cet effet. Cette procédure a été présentée à vos enfants.

Nous vous invitons à faire un retour sur cette procédure avec lui en le questionnant sur ce qu'il doit faire dans une telle situation.

Voici ce que les enseignant(e)s leur ont nommé :

**Pour les élèves de DF :**

- L'élève doit s'adresser aux enseignantes du préscolaire si elles sont présentes sur la cour. Les enseignantes du préscolaire devront lui demander de suivre la procédure qui suit.
- L'élève doit se diriger à la porte principale, rue des Forges, en utilisant l'escalier du SDG.
- Il doit alors sonner à cette porte.
- Mme Maybel et/ou un autre adulte lui ouvriront la porte.
- Il est PRIMORDIAL de signaler son arrivée tardive, en tout temps, à la secrétaire afin de ne pas alarmer le parent.

**Pour les élèves de DLT :**

- L'élève doit se diriger à la porte principale sur la rue de la Terrière.
- Il doit sonner à cette porte.
- Mme Chantal et/ou un autre adulte lui ouvriront la porte.
- Il est PRIMORDIAL de signaler son arrivée tardive, en tout temps, à la secrétaire afin de ne pas alarmer le parent.

**Nous vous souhaitons une très belle semaine**  
**L'équipe de direction**